## Vote d'approbation des Rapports Moral & Financier 2023

écrit par Rogemont Alain | 13 juin 2024 Rapports Moral et Financier 2023

Le <u>Rapport Moral</u> et le <u>Rapport Financier</u> sont maintenant consultables sur le site.

2024 étant une année sans assemblée générale, un vote par correspondance est organisé pour l'approbation de ces rapports.

Le bulletin de vote que vous trouverez <u>ici</u> est à envoyer par mail <u>Alain Rogemont</u> ou par lettre à

Alain ROGEMONT : 16 rue André Gide - 49130 - Les Ponts de Cé

Toutes les instructions sont indiquées sur le bulletin. Date limite de réception chez Alain Rogemont : 31 août 2024